



FORESTIERS PRIVÉS DE L'INDRE

Communiqué de presse – 05 décembre 2023

#Indre #forêts #changementclimatique #tempêtes #intempéries

Après le passage des tempêtes Ciaran et Domingos,

le Syndicat de forestiers privés Fransylva souligne la nécessité d'une gestion forestière responsable et durable.

Alors que les phénomènes météorologiques se multiplient et s'intensifient aussi dans l'Indre, il est plus que jamais nécessaire d'adapter la gestion forestière pour atténuer les effets du changement climatique, indique Fransylva.

Les forestiers privés se mobilisent.

Les effets du changement climatique sur les forêts sont multiples : tempêtes, accroissement de la mortalité des arbres du fait de la sécheresse et des épisodes caniculaires mais aussi risque d'incendies. Pour Fransylva, la « mise sous cloche » des forêts n'est pas la réponse adaptée. Les peuplements qui ont dépassé le stade de la maturité sont fragilisés et sont les premières victimes du changement climatique.

Il faut savoir récolter les arbres le moment venu pour régénérer les forêts et leur permettre de mieux jouer leur rôle multifonctionnel : production de bois, captation du carbone, espace de promenade et de loisirs.

Fransylva encourage aussi les forestiers à diversifier les essences, à entretenir leurs forêts, à débroussailler, à créer et entretenir les voies d'accès aux forêts.

« Dans ce contexte de changement climatique, une gestion responsable dans le respect des principes de développement durable est indispensable pour une forêt plus résiliente, accueillante et créatrice de valeur » explique Laurence de Gressot, présidente de Fransylva Indre.

A savoir : les propriétaires de parcelles de plus de 20 hectares ont l'obligation de rédiger un Plan Simple de Gestion (PSG) qui garantit la gestion durable et la pérennité de la forêt. Ce dernier peut également être volontaire pour les parcelles de plus de 10 hectares. Enfin, des documents de gestion durable existent à destination des propriétés de plus petite surface : le Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS +) et le Règlement Type de Gestion (RTG).

Face au risque de tempête, Fransylva appelle forestiers et promeneurs à la vigilance et à la prudence

Bien que limités par rapport à d'autres départements, le passage des tempêtes Ciaran et Domingos début novembre ont engendré des dégâts dans l'Indre, dont de nombreuses chutes d'arbres et de branches, qui présentent un réel danger matériel mais aussi humain. Fransylva appelle les propriétaires de Touraine / de l'Indre à veiller à l'entretien des arbres situés en bordure des routes et des chemins ouverts au public, et si nécessaire à exploiter les arbres morts ou dépérissants.

« Nous appelons aussi les promeneurs à ne pas pénétrer en forêt en cas de fort vent mais aussi à la vigilance les jours suivants : les arbres sont déstabilisés, en particulier lorsque les sols sont mouillés, et peuvent tomber postérieurement à la tempête » explique Laurence de Gressot, Présidente de Fransylva Indre.

Elle rappelle que l'importance pour les propriétaires forestiers de souscrire une assurance responsabilité civile.

« Celle-ci est apportée par l'adhésion au syndicat Fransylva, dont la mission par ailleurs est d'informer, accompagner, représenter et défendre les intérêts des forestiers ».

Fransylva Indre représente les sylviculteurs auprès de l'administration, des élus, de la filière forêt bois et des professionnels impliqués dans la filière forestière. Elle informe et défend les propriétaires forestiers sur les questions politiques, juridiques, environnementales et économiques. Elle leur donne ainsi les moyens de gérer leur forêt en acteurs économiques responsables avec sérénité et les incite à s'engager dans une gestion durable de leur forêt. Retrouvez-nous sur www.fransylva.fr.

Contact presse : Charlotte Lance / 06 68 70 68 12 / contact-presse@fransylva.fr